



**Délibération No.02-2025**  
**Débat d'Orientation Budgétaire 2025**

**Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du mercredi 22 janvier 2025**

étaient présents

Au titre de l'État

- . Mme Marie Isabelle Allouch, Cheffe du service de coordination des politiques publiques et appui territorial, représentant M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente
- . Mme Anne Claire Rocton, Directrice Adjoint déléguée Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Au titre du Département de la Charente

- . M. Patrick Mardikian, vice-président

Au titre de la Ville d'Angoulême

- . M. Gérard Lefèvre, maire adjoint
- . M. Gérard Desaphy, conseiller

Au titre de la région Nouvelle Aquitaine

- . Mme Martine Pinville, Conseillère

Représentants du personnel

- . Mme Cerise Jouinot
- . M. Jean Philippe Martin

Personnalité Qualifiée

- . M. Olivier Balez, personnalité qualifiée

Avaient donné pouvoir

- . M. Jean Hubert Lelièvre représentant le Département de la Charente avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy représentant la Ville d'Angoulême.
- . M. Lucas Hureau avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian représentant le Département de la Charente.

Étaient excusés

- . Mme Hélène Gingast, Département de la Charente
- . M. Jean François Dauré, Département de la Charente

Ont également participé à ce conseil

- . Mme Mathilde Michelet, chargée de mission image, Département de la Charente
- . Mme Catherine Moreau, directrice de la culture, Département de la Charente
- . M. Sylvain Pothier-Leroux, responsable rayonnement territorial et politique de l'image, Ville d'Angoulême
- . M. Thomas Schnabel, directeur de la culture et de la politique de l'image, GrandAngoulême
- . M. Frédéric Vilcocq, Directeur de cabinet adjoint, conseiller culture, Région Nouvelle Aquitaine

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général
- . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

- . Mme Caroline Papin, conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . Mme Isabelle Barrère, Cheffe du Service Filières Culturelles, Région Nouvelle Aquitaine

présents : 9

pouvoir : 2

votants : 11 (sur 13 membres)

# Débat d'orientation budgétaire

## Exercice 2025

### UN BUDGET 2025 QUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE D'EVOLUTION DU PROJET DE LA CITE

Le budget 2025 se construit sur la base de la stratégie de développement amorcée par la nouvelle Direction dont les contours prennent forme au travers de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), validée par les tutelles financières de l'établissement en conseil d'administration faisant suite aux différents Comités Techniques et Comités de Pilotage qui ont rassemblés les partenaires institutionnels de la Cité.

Pour accompagner la réflexion des partenaires institutionnels de l'EPCC sur les enjeux et les conséquences de cette stratégie, il est apparu nécessaire au COTECH d'engager un travail prospectif spécifique. Les questions liées aux bâtiments, à leur adéquation au projet, à leur réhabilitation impliquent en effet des investigations spécifiques, que la Cité ne peut mener seule faute de l'expertise technique nécessaire. La Cité étant, par son activité et ses emprises (12 000 m<sup>2</sup>), un acteur essentiel du paysage, il semble, par ailleurs, opportun de compléter ce travail par une évaluation des besoins actuels de l'écosystème territorial, pour les mettre en cohérence avec les évolutions du projet de l'EPCC.

Conformément aux décisions prises par les comités techniques et de pilotage une étude a été lancée afin de poursuivre un double objectif :

- mettre en cohérence le projet de la Cité avec les espaces dont elle a besoin,
- identifier les besoins de l'écosystème de l'image et les mettre en cohérence avec le projet de la Cité et les espaces dont elle dispose(ra).

Cette étude dont l'impact aura lieu sur le budget 2025 a d'ores et déjà fait l'objet de plusieurs demandes de financements fléchés qui sont en cours d'instruction par les partenaires.

Ce budget 2025, dont les grandes lignes ont été établies, s'inscrit dans la logique du budget primitif de l'année précédente avec une trajectoire budgétaire conforme aux orientations de la CPO et qui reste prudente dans sa construction tant en dépenses qu'en recettes avec la poursuite de la baisse amorcée au niveau du coût de l'énergie sur le plan national vers un retour à la normale espéré en 2026 (-19% pour le gaz et -15% pour l'électricité).

Les premières consolidations des chiffres de recettes propres de l'exercice 2024 semblent indiquer pour une nouvelle année consécutive une tendance favorable avec l'atteinte probable des objectifs fixés en budget primitif. Ces recettes soutenues combinées à la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant, malgré le coût important de l'entretien du parc immobilier, devraient permettre d'afficher une nouvelle fois un résultat 2024 meilleur que celui escompté en début d'exercice (estimé en déficit à hauteur de - 345 K€).

Ainsi s'ils se confirment et sous toutes réserves à l'écriture du présent rapport ces résultats pourraient permettre d'absorber en partie les nouvelles charges de fonctionnement et d'activités qui s'annoncent sur l'exercice 2025.

La programmation des activités culturelles qui reste dense avec différentes opérations et expositions à venir vise tous les publics et plus particulièrement ceux éloignés de la culture tout en poursuivant le rayonnement de la Cité au plan national et international.

Dans cette optique, la Cité prévoit le programme d'exposition suivant sur l'année 2025 :

- « Plus loin, la nouvelle science-fiction » - cette exposition consacrée au renouveau du genre SF dans la bande dessinée, sera inaugurée au Musée à l'occasion du prochain FIBD et présentée pendant 10 mois. Elle prendra la suite de l'exposition « Croquez ! » ;
- « Signé Bretécher » - une monographie consacrée à l'œuvre de Claire Bretécher et à son influence dans le champ de la bande dessinée contemporaine. Elle prendra la suite de l'exposition « Lou - cher journal » au printemps ;
- « Le Loup en Slip » / Les vieux fourneaux » - dans les espaces du Musée occupés jusqu'au printemps par l'exposition consacrée aux comics Marvel, nous présenterons à compter de mai/juin une double

exposition consacrée à des personnages singuliers issus de l'univers proluxe du scénariste Wilfrid Lupano ;

- L'exposition « Trésors des collections » exploitée en format *semi permanent* jusqu'à l'inauguration du nouveau parcours permanent sera par ailleurs retravaillée à la marge sur l'année 2025 ;
- Au Vaisseau Moebius, nous accueillerons à compter du prochain FIBD et pour plusieurs mois, une exposition consacrée au Webtoon coréen en coproduction avec le Komacon de Bucheon ;
- Nous y présenterons également une exposition en hommage à l'auteur Fawzi Baghdadli, décédé l'année dernière ;
- Dans les espaces réhabilités du Garage Hermétique, nous présenterons en association avec l'éditeur FLBLB une exposition consacrée au renouveau du roman-photo ;
- Enfin, nous prolongerons tant au Vaisseau Moebius que dans les chais Magelis des expositions du FIBD (« Superman, le héros aux 1001 vies ») et « La BD règle ses comptes ») et ce jusqu'au vacances d'hiver.

Le budget consacré en 2025 à ces expositions est présenté ci-dessous :

EN K€	Plus Loin La nouvelle SF	Signé BRETECHER	Le Loup en Slip Les vieux fourneaux	Trésor des collections	Fin d'exploitation sur 2025 des expositions 2024	Fawzi Le roulard du crayon	K - Webtoon	FLBLB Un labo de roman Photo	FIBD (prolongation)	TOTAL 2024
Matériel et fournitures	2	2	2	2			2	1		11K€
Sous traitance	100	46	70	10	44	5	12	3	5	295K€
Droits auteurs, frais prêts d'oeuvres	33	20	10				2	3		68K€
Transport	5	1	2		8					16K€
Assurance	2	1	1		2		2			8K€
Voyages, déplacement	5	2	5		1		3			16K€
Missions, hébergements	3	2			2		3			10K€
Réception, vernissage	15	2	10			2	2			31K€
Impress <sup>o</sup> annonces, diffus <sup>o</sup> , ...	15	4				3	4	3		29K€
Catalogue	20									20K€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>200K€</b>	<b>80K€</b>	<b>100K€</b>	<b>12K€</b>	<b>57K€</b>	<b>10K€</b>	<b>30K€</b>	<b>10K€</b>	<b>5K€</b>	<b>504K€</b>

Le total des charges liées à cette programmation est en diminution de près de 33 % par rapport à 2024. Il faut noter qu'en 2024, les coûts de dépose du précédent parcours permanent avaient été intégrés à ce budget. Il est également notable que depuis quelques années, la Cité s'est engagée dans une stratégie de réemploi de ses scénographies et décor, ce qui réduit sensiblement le coût de construction des expositions.

Contrairement à l'exercice précédent, nous n'avons pas obtenu de partenariats de production conséquents (48 K€ au total). Initialement prévue pour être cofinancée à 70 K€ par le Palais des Beaux-Arts de Charleroi, l'exposition « Plus Loin ... » ne sera finalement pas coproduite car les travaux de la salle d'exposition destinée à accueillir ce projet en 2026 ont été retardés de 18 mois, rendant impossible la programmation de l'exposition. L'année 2026 devrait nous permettre de retrouver une part de cofinancement beaucoup plus importante (plus de 200 K€).

De nombreux projets d'action artistique seront également engagés en 2025, dans le prolongement de projets initiés antérieurement : continuation du projet « Une BD et on joue », déploiement du dispositif de ciné-vélo, déploiement estival du Bibliambdbulle ... L'enjeu sera ici de faire fructifier les initiatives lancées l'année dernière et de les pérenniser.

Les projets EAC se déploieront eux dans un format comparable à 2024, en s'appuyant autant sur les dispositifs existants (PEAC, parcours culturelles, CHA BD ...) que sur nos initiatives propres. D'autres projets plus événementiels sont également budgétés (RIBD, événements et performances attachées au programme d'exposition, interventions artistiques au domaine des étangs).

La consolidation de la situation financière de l'institution et le maintien d'un fonds de roulement, suite aux premières reconstitutions opérées ces dernières années, seront des objectifs difficiles à poursuivre au regard de la hausse mécanique et inéluctable des coûts de fonctionnement de la structure et de l'absence de rebasages de ses membres financeurs sur les prochains exercices.

L'établissement devra évoluer dans un contexte budgétaire contraint qui nécessitera encore plus la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant (qui restent soumises à des évolutions structurelles : évolution de la masse salariale, coûts de maintenance et d'entretien des divers bâtiments, hausse du prix des matières premières) et le développement des recettes.

Enfin, les actions engagées dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement ces dernières années, pour la réhabilitation complète et la modernisation des équipements et des bâtiments de l'établissement, ne pourront se poursuivre en 2025 qu'avec l'appui des différents membres financeurs. Sur le plan des travaux et des aménagements cette année 2025 sera marquée par la poursuite de la réflexion autour de l'actualisation du Projet scientifique et culturel du musée qui a été engagée en 2024 (comités d'experts).

## Le budget 2025

### I - Section de fonctionnement

	Réalisé 2023	Budget primitif 2024	Budget prospectif 2025
<b>charges à caractère général</b>	<b>3 225 865</b>	<b>3 605 482</b>	<b>3 245 382</b>
<i>dont charges locatives bâtiments</i>	398 732	402 500	418 000
<i>dont atténuations produits : stocks librairie</i>	196 251	252 000	252 000
<b>charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>2 450 801</b>	<b>2 567 022</b>	<b>2 570 913</b>
<b>autres charges de fonctionnement</b>	<b>378 302</b>	<b>441 700</b>	<b>302 100</b>
<i>Autres charges gestion courante, droits auteurs</i>	378 294	416 100	294 500
<i>Charges exceptionnelles</i>	8	21 100	5 100
<i>Autres charges, charges financières</i>	0	4 500	2 500
<b>amortissements</b>	<b>475 926</b>	<b>480 000</b>	<b>550 000</b>
<b>DEPENSES BUDGET GENERAL</b>	<b>6 530 895 €</b>	<b>7 094 204 €</b>	<b>6 668 395 €</b>
<b>recettes propres</b>	<b>1 730 637</b>	<b>1 613 750</b>	<b>1 540 700</b>
<b>subventions fléchées</b>	<b>1 197 621</b>	<b>1 275 800</b>	<b>826 600</b>
<i>dont subventions fléchées loyers bâtiments</i>	398 732	402 500	418 000
<i>dont subvention fléchée Grand Angoulême</i>	57 560	57 560	57 560
<b>autres recettes de fonctionnement</b>	<b>520 734</b>	<b>457 426</b>	<b>501 291</b>
<i>Atténuation de charges (dont emplois aidés)</i>	51 921	107 203	166 368
<i>Gestion stocks et marchandises librairie</i>	217 440	252 000	267 000
<i>Autres produits, mécénats fondations</i>	151 768	98 223	67 923
<i>Prod. exceptionnels régul acquisit° en invest</i>	99 605		
<b>amortissement subv. d'investissement</b>	<b>282 465</b>	<b>350 000</b>	<b>450 000</b>
<b>participations collectivités membres</b>	<b>2 968 263</b>	<b>3 048 263</b>	<b>3 048 263</b>
<i>Etat</i>	784 229	804 229	804 229
<i>Région Nouvelle Aquitaine</i>	383 542	383 542	383 542
<i>Départemental de la Charente</i>	1 105 814	1 165 814	1 165 814
<i>Ville d'Angoulême</i>	694 678	694 678	694 678
<b>RECETTES BUDGET GENERAL</b>	<b>6 699 720 €</b>	<b>6 745 239 €</b>	<b>6 366 854 €</b>
<b>Excédent/Déficit fonctionnement</b>	<b>168 825 €</b>	<b>-348 965 €</b>	<b>-301 541 €</b>
<b>Excédent/Déficit reporté</b>	<b>898 305 €</b>	<b>1 067 130 €</b>	<b>718 165 €</b>
<b>Résultat cumulé/Solde</b>	<b>1 067 130 €</b>	<b>718 165 €</b>	<b>416 624 €</b>

Ce tableau présente le budget réalisé 2023, le budget primitif voté en 2024 ainsi qu'un budget prospectif pour l'année 2025. Les orientations développées dans le présent document résultent d'une analyse comparative entre les prospectives 2025, le budget primitif 2024 et le budget réalisé en 2023. La clôture des comptes 2024 est toujours en cours et certains chiffres ne sont pas encore consolidés.

## Les dépenses : une hausse maîtrisée

### *Les charges à caractère général,*

Pour l'année 2024, les dépenses d'électricité et de gaz restent à un niveau soutenu par rapport à l'exercice 2023 malgré la baisse amorcée des tarifs des fluides au niveau national. Les actions engagées pour faire face à la crise énergétique : baisse des consommations, redéploiement des équipes dans les bâtiments, dispositifs d'aides sollicités... permettent de contenir à minima l'impact financier de ces charges sur le fonctionnement courant.

Le coût des **fluides** est encore annoncé en baisse sur l'année 2025 tant auprès des fournisseurs d'électricité et de gaz (respectivement -19% et -15%).

Toutefois malgré les baisses annoncées au niveau des coûts des molécules il convient dorénavant (et ce depuis 2024) d'intégrer la prise en charge par l'établissement des fluides sur l'ensemble des Chais Magelis selon les modalités suivantes :

- 100% des consommations de mars à décembre ;
- 50% des consommations d'électricité et 25% de consommations de gaz sur la période janvier à février (période FIBD).

Les chiffres sont en cours de consolidation et les dernières refacturations de Magelis sont en attente mais les projections font état d'une probable hausse des dépenses au regard des crédits inscrits pour l'exercice 2024. Ces nouvelles dépenses importantes à supporter pour l'établissement devraient être en partie compensées au niveau du budget global par la baisse probable des coûts de l'énergie également appliquée par les fournisseurs du propriétaire des Chais. Dans l'attente des orientations définitives les dépenses relatives aux fluides du musée sont reportées par prudence à l'identique du budget primitif 2024.

Pour ces raisons les dépenses prévisionnelles de fluides sont positionnées sur le budget 2025 à un niveau inférieur à celui de 2024. En cumul, c'est ainsi une baisse globale du coût des fluides de seulement -4% qui est projetée en 2025 par rapport aux prévisions 2024.

Les dépenses de la librairie sont ajustées à la hausse principalement concernant les **achats de marchandises** soit environ + 60 K€ afin de tenir compte des résultats prévisionnels pour l'exercice 2024 et suivant également la hausse continue des recettes.

Par ailleurs compte tenu de son montant important l'inscription de la variation du **stock de la librairie** est effectuée de manière prévisionnelle dans les dépenses du budget 2025 comme cela a été le cas en 2024. Des crédits sont également inscrits en recettes afin d'anticiper l'impact financier sur le budget d'une probable hausse des stocks en fin d'exercice.

Les frais de **maintenance des bâtiments ainsi que les fournitures d'entretien** nécessaires au service technique et informatique connaissent de nouvelles hausses soit environ +7% en cumul soit +17 K€ et restent donc soutenus. Conséquences du parc immobilier important et vieillissant qui a connu plusieurs phases travaux. Les investissements effectués ont induit de nouvelles dépenses au-delà de l'entretien courant déjà existant (entretien des nouveaux matériels et équipements, contrats de maintenance sécurité, contrôles réglementaires espaces et matériels,) dont la mise en œuvre s'impose obligatoirement pour des espaces qui reçoivent du public au quotidien.

La fin du **projet** Cinébox inscrit au budget 2024 pour le cinéma ainsi que la baisse des coûts relatifs à la réalisation des **expositions** permettent de réduire les dépenses à caractère général d'environ -397 K€. Cependant malgré un volume financier des expositions en baisse il convient également de noter la baisse des aides fléchées en contrepartie (soutiens financiers, aides de coproduction, itinérances) qui ne permet pas pour autant de réduire l'impact financier en cumul au budget global.

La réalisation par anticipation de certaines de ces expositions ainsi que leur présentation à cheval sur plusieurs années doivent permettre de rattacher et/ou de décaler certaines dépenses. Néanmoins en cumul et hors traitements comptables la part d'autofinancement à absorber par la structure pour ces opérations reste sensiblement la même en 2025 qu'en 2024.

Sur le budget primitif en cours d'élaboration notons que les dépenses liées à la **sous traitance diverse** sont en baisse d'environ -39 K€ (sous traitance sur expositions).

Les dépenses relatives aux **transports et aux frais de déplacements/missions/réception** sont quant à elles en baisse d'environ -40 K€ sur le BP 2025 suite notamment à l'absence de transports coûteux dans le cadre des expositions et les actions déjà financées en 2024 (géode Rémy Martin, arches de Mézières).

Les dépenses relatives à la **mise à disposition de logements pour les auteurs** en résidence, la **valorisation du loyer du bâtiment Moebius** mis à disposition par la Ville ainsi que les **frais d'assurance** sont en hausse au budget 2025 pour un montant total d'environ +30K€ (à noter hausse équivalente en recette pour la contrepartie du loyer bâtiment Moebius par la Ville).

Les dépenses de **publicités, publications et communication** sont en hausse d'environ +20% afin de prendre en compte entre autres les frais de maintenance et d'actualisation du nouveau site internet (jusqu'ici négociées dans la facture de réalisation) et l'édition sans coéditeurs d'un catalogue autour de l'exposition Science-fiction.

Enfin les **bourses allouées aux auteurs** pour les résidences pilotées par la maison des auteurs sont inscrites de manière prévisionnelle pour la majorité d'entre elles dans ce chapitre et non plus au chapitre des droits d'auteurs soit +16 K€ à inscrire.

Les opérations évènementielles, les rencontres ainsi que l'ensemble de la médiation et des **opérations culturelles** récurrentes ; rencontres auteurs, rassemblements et évènements soirées, revue en ligne 9°Art, actions Bulles en fureur, Rencontres internationales de la BD, PREAC, les cours BD, les partenariats BD,... sont intégrées dans ce chapitre des charges à caractère général.

L'impact de ces actions culturelles reste modéré au niveau des orientations 2025 dans la mesure où ces dernières bénéficient pour la plupart de financements fléchés déjà acquis. L'autofinancement de ces actions, dont les dépenses sont réparties sur les différentes lignes du budget, est prévu à hauteur d'environ 45 K€ à ce stade du budget prévisionnel 2025. Des ajouts sont susceptibles d'intervenir eu égard aux opérations qui s'engagent en ce début d'exercice.

Les différentes variations de dépenses, à la baisse et à la hausse, évoquées dans les orientations indiquées ci-dessus sont à prendre en considération et justifient le positionnement des charges à caractère général à un niveau globalement inférieur à celui de l'année 2024 (env. -360 K€) mais qui correspond aux dépenses atteintes en 2023.

#### *Les charges de personnel,*

Elles sont prévues dans les orientations de l'exercice 2025 pour un montant sensiblement identique à celui inscrit en budget primitif 2024 (env. +4K€). Les inscriptions prévisionnelles restent supérieures d'environ 70 K€ aux dépenses qui seront effectivement réalisées à fin 2024.

La hausse régulière du point d'indice qui sert de base au calcul de l'ensemble des rémunérations et des charges afférentes, dont l'application est fixée par la convention collective de l'établissement, a été prise en compte dans la construction budgétaire 2025. Ces évolutions de dépenses incompressibles représentent à elles seules de nouvelles charges estimées à minima à +50 K€.

Dans ce chapitre sont également anticipés des mouvements de personnel (départs en retraite) qui pourront avoir une incidence sur la réalisation des dépenses. Une partie des crédits nécessaires a été inscrite par anticipation au budget 2025.

Le travail à budget quasi constant sur le chapitre des charges de personnel pour 2025 n'est rendu possible à ce stade que grâce aux réorganisations internes proposées par la Direction. Par ailleurs le décalage dans le temps de certains recrutements permet de limiter l'impact financier en année pleine. Toutefois la hausse du coût global de ce chapitre devra être envisagée au cours des prochains exercices.



### *Les autres charges de fonctionnement,*

Ces charges qui comprennent essentiellement la **rémunération d'auteurs et d'intervenants extérieurs** : rencontres et interventions dans le cadre d'évènements, droits d'auteurs pour la réalisation d'expositions, rédacteurs pour la revue 9°art, droits de monstration/diffusion... sont projetées sur l'année 2025 à un niveau inférieur à celui du budget primitif 2024 soit environ -121K€.

Cette baisse s'explique par la fin de certains projets inscrits au budget primitif 2024 tel que le projet Cinébox du cinéma ou le projet Webtoons avec Europe Créative ainsi que des opérations culturelles qui sont désormais terminées (Olympiades culturelles à Paris, en région).

Comme évoqué supra la baisse inscrite résulte également de la diminution de certaines dépenses d'expositions et du transfert de bourses d'auteurs de la MDA de ce chapitre vers le chapitre des charges à caractère général.

Les autres charges de fonctionnement comprennent également des **charges financières** (impact ligne trésorerie) ainsi que diverses **charges exceptionnelles**. Concernant ces dernières charges il convient de noter qu'elles intégraient auparavant les dépenses d'acquisitions d'œuvres et d'originaux pour un montant de 40 K€. Ces dépenses conformément aux décisions prises en Conseil d'administration sont désormais inscrites au patrimoine de l'établissement en section d'investissements.

### *Les amortissements,*

Les dotations aux amortissements sont inscrites en 2025 à un niveau supérieur au budget primitif 2024 soit un montant total de 550 K€ contre 480 K€. En effet, la hausse continue de ces dépenses est à prévoir au regard des nombreuses opérations d'investissement engagées et à venir : réhabilitation des bâtiments et renouvellement des équipements.

## **Les recettes : une dynamique prudente**

### *Les recettes propres,*

D'après la première consolidation des chiffres d'affaires des différents secteurs d'activités de la Cité pour l'année 2024, les objectifs de recettes propres fixés seront atteints. La tendance pour l'année 2024 laisse donc entrevoir des perspectives favorables pour l'année 2025. Toutefois les prévisions de recettes ont été maintenues à hauteur de celles de l'année 2024 pour le musée et le cinéma notamment.

Seules les recettes liées à la librairie ainsi que les recettes qui découlent de l'activité congrès ont été légèrement revalorisées afin d'acter la hausse continue des produits perçus.

Les espaces désormais inoccupés du bâtiment Moebius, suite au recentrage des activités de l'école Human Academy, génèrent une perte de recettes d'environ 50 K€ à laquelle s'ajoute des difficultés de locations ponctuelles de salles vieillissantes (volet congrès). Des pistes sont toujours à l'étude avec les acteurs du secteur de l'image pour l'occupation des espaces rendus disponibles.

Par ailleurs, un appel à candidatures pour l'occupation du 4<sup>ème</sup> étage du Vaisseau Moebius a été lancé début 2025 auprès de collectifs d'auteurs. A l'horizon février/mars ces espaces devraient être ainsi mis à disposition d'artistes pour leur permettre de développer leurs projets à Angoulême. Les recettes correspondantes seront marginales et constituées essentiellement de charges de fluides.

La révision à la baisse d'un contrat de prestations informatiques assurées auprès de l'école Human Academy ainsi que l'absence de partenariats média spécifiques (dépenses/recettes) impacte le montant inscrit dans ces orientations de recettes pour 2025.

A ce stade, les prévisions globales de recettes dans les orientations budgétaires restent inférieures aux chiffres du budget primitif 2024 d'environ -73 K€.

Ces produits pourront être ajustés en fonction des résultats définitifs et consolidés de l'exercice 2024.

### *Les subventions fléchées et le mécénat/partenariat,*

La baisse des subventions fléchées à projets, soit environ -449 K€ sur les projections 2025 par rapport au BP 2024, s'explique principalement par l'absence d'exposition coproduite avec des financements dédiés (Expo. Croquez avec Dijon, 196 K€) ou de recettes prévisionnelles d'itinérance d'expositions comme c'était le cas l'année précédente.

Les projets engagés en 2024 et terminés ne font également plus l'objet d'inscriptions de crédits dans ces orientations budgétaires (projet Webtoons avec Europe Créative, Olympiades culturelles).

De nouvelles inscriptions de crédits auront lieu en fonction des opérations culturelles engagées. Ces actions restent, pour la plupart, associées à des financements affectés ou à la recherche de soutiens financiers propres.

### *Les autres recettes de fonctionnement,*

Elles concernent essentiellement les aides à percevoir dans le cadre des emplois aidés en poste dans l'établissement. Les recettes relatives aux emplois en contrats aidés sont inscrites sur 2025 à un montant identique au BP 2024. Toutefois, le montant de ces aides fléchées est susceptible d'évoluer en fonction des possibilités de renouvellement et/ou de créations de postes sur l'exercice en cours.

Des crédits sont inscrits à hauteur de 80 K€ afin de constater de manière prévisionnelle le transfert de charges sur l'exercice N+1 notamment dans le cadre de la réalisation d'expositions.

Enfin, des crédits sont inscrits dans ces recettes à hauteur de 267 K€ pour la constatation des stocks de la librairie estimés en fin d'exercice.

### *Les reprises sur les subventions d'investissement*

Conformément aux opérations d'investissement réalisées grâce à des financements fléchés, les reprises sur les dotations aux amortissements, pour des biens financés par des subventions d'équipement, sont estimées à 450 K€ pour 2025.

L'autofinancement à supporter en section de fonctionnement c'est-à-dire le delta entre les amortissements et les reprises de subventions s'élève à 100 K€ dans ces orientations budgétaires 2025.

### *Les participations statutaires,*

La participation au fonctionnement de la structure par les personnes publiques membres est inscrite dans les orientations budgétaires 2024 pour un montant total de 3 048 263 € et intègre les contributions inscrites dans les statuts ainsi que les augmentations pérennes obtenues auprès du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 60 K€ et de l'Etat à hauteur de 20 K€.

A ce jour, la nouvelle décomposition des contributions est donc la suivante :

- Département de la Charente : 1 165 814 €, 38.25 %
- État : 804 229 €, 26.38 %
- Ville d'Angoulême : 694 678 €, 22.79 %
- Région Nouvelle Aquitaine : 383 542 €, 12.58 %

L'année 2025 offrira par ailleurs l'occasion aux partenaires institutionnels de la Cité d'imaginer une trajectoire de rebasage de leurs contributions respectives à l'EPCC sur les exercices à venir. Ce rebasage devrait s'inscrire en cohérence avec l'évolution du projet de la Cité tel que défini dans la convention pluriannuelle d'objectifs et lui permettre la stabilisation de ses finances sans dégrader son fonds de roulement.

## **II – Section d'investissement**

Quelques dépenses pourront être engagées en 2025 sur la base des reliquats de subventions qui émanent des opérations engagées en 2024 (restes à réaliser) et via de nouvelles aides qui pourront être obtenues en cours d'année.

Parmi les investissements en cours notons l'étude de faisabilité lancée via un marché public fin 2024 dont le montant devrait s'élever à environ 65 K€. Les crédits correspondants seront inscrits en budget primitif en section d'investissement ainsi que des financements fléchés prévisionnels en contrepartie (environ 39 K€, demandes en cours d'instruction par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Charente et l'Etat via la Préfecture de la Charente).

Parmi les investissements à venir notons des travaux prioritaires et urgents tels que le remplacement intégral de l'alarme intrusion du Vaisseau Moebius (environ 40 K€) qui devront être autofinancés faute de financements directs ou la réhabilitation des espaces de la Rotonde du bâtiment Moebius en librairie éphémère (environ 41 K€) qui sera financée via des aides fléchées (subvention des Quartiers Culturels Créatifs).

Sur le budget 2025 devraient également être inscrits les crédits restants du solde de l'aide allouée par le Département de la Charente pour la modernisation de l'établissement soit environ 815 K€. Cette aide devrait permettre d'inscrire en partie les crédits nécessaires en dépenses à la poursuite la réhabilitation du parcours permanent dont la première phase a été menée en 2024 dans l'attente du nouveau Projet scientifique et culturel.

Le vieillissement des nombreuses installations et des équipements existants ainsi que le vieillissement structurel des différents bâtiments entraînent une certaine fragilité quant à la capacité de l'établissement à faire face à des dépenses d'investissement imprévues et urgentes. Plus particulièrement en l'absence de subventions récurrentes d'équipement.

Les interventions d'investissements urgentes et prioritaires ne pourront donc s'envisager qu'en fonction de l'accompagnement financier des tutelles sur les opérations concernées.

Enfin, rappelons également que la Ville d'Angoulême, propriétaire du Vaisseau Moebius, participe à la réhabilitation des espaces et des équipements du bâtiment Moebius par différents travaux planifiés en cours d'exercice en fonction des besoins identifiés et des crédits disponibles sur ses budgets.

### **En conclusion**

Ces orientations budgétaires 2025 sont construites en tenant compte des contraintes qui s'imposent à la structure de manière récurrente et notamment l'inflation, la hausse des dépenses dites "bâtimentaires", la hausse mécanique des charges de personnel... et avec précaution quant à la pérennisation du développement des recettes.

A ce stade, c'est un déficit prévisionnel de l'ordre de 301 K€ qui serait attendu pour l'exercice 2025.

Grâce au report des résultats excédentaires des années précédentes, l'équilibre financier de ces orientations budgétaires pourrait être obtenu au niveau du résultat cumulé. Il conviendra d'attendre la clôture définitive des comptes 2024 afin d'estimer au mieux les ressources disponibles pour l'exercice 2025.

Rappelons que le budget primitif 2024 prévoyait un déficit et une ponction sur les réserves de l'ordre de - 346 K€ pour l'équilibre des comptes. Rappelons également que la note budgétaire accompagnant la CPO prévoyait une dégradation progressive des résultats financiers et une situation nette estimée à seulement +410 K€ à la fin de l'exercice 2025.

#### **➤ Le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité**

- de prendre acte de ces orientations budgétaires pour l'exercice 2025 et d'en débattre ;
- de valider ces orientations budgétaires pour la construction du budget primitif 2025.

Patrick Mardikian



Président du conseil d'administration de la Cité

